

PRIX DE LA SOCIÉTÉ D'ENTRAIDE DES MEMBRES DE LA LÉGION D'HONNEUR

DONATEUR : Société d'entraide des membres de la Légion d'honneur

OBJECTIF : Récompenser un étudiant méritant de la maîtrise ou du doctorat en études internationales qui s'intéresse aux questions liées à la France ou à la Francophonie.

VALEUR : Un prix de 500\$ remis à l'automne de chaque année

DOMAINES : Études internationales et francophonie

CONDITIONS :

- Être inscrit à la maîtrise ou au doctorat en études internationales de l'Université Laval depuis au moins deux sessions consécutives à temps plein (12 crédits par session).
- Avoir maintenu une excellente moyenne cumulative dans son programme.
- Présenter un projet de recherche ou de stage en lien avec la France ou la Francophonie et à caractère pluridisciplinaire.
- La bourse est cumulative (peut être jumelée à d'autres bourses).

CRITÈRES DE SÉLECTION :

- Qualité du dossier académique ;
- Qualité et intérêt du projet proposé : il revient au candidat de démontrer que son projet s'inscrit dans le thème du prix de la Légion d'honneur et que son profil répond aux conditions du prix. Cette démonstration argumentée se fait dans la lettre de présentation du candidat.

DOCUMENTS REQUIS POUR SOUMETTRE UNE CANDIDATURE :

- Une lettre de présentation faisant ressortir en quoi le projet de recherche ou de stage est en lien avec la France ou la Francophonie et faisant état de son caractère pluridisciplinaire ;
- Un relevé de notes (le plus récent) ;
- Un curriculum vitae à jour.

DATE LIMITE : 1^{er} juin de chaque année

DÉPÔT DU DOSSIER :

Concours de Bourse de la Légion d'honneur
A/S Coordonnatrice à l'enseignement
Institut québécois des hautes études internationales
Pavillon Charles-De Koninck
1030, av. des Sciences-Humaines
Local 5458
Québec (Québec) G1V 0A6
Courriel : bourses@hei.ulaval.ca